

CONSTRUCTION DES REELS A PARTIR DES DECIMAUX

---

Les programmes traditionnels du second cycle comportaient l'étude de  $\mathbb{Q}$  sous la forme des fractions, puis à partir de  $\mathbb{Q}$ , la "construction" de  $\mathbb{R}$ .

Les nouveaux programmes mettent l'accent sur l'ensemble des nombres décimaux  $\mathbb{D}$  ; l'utilisation aisée de  $\mathbb{D}$  pour les calculs approchés permet d'introduire les suites décimales et à partir de là l'ensemble  $\mathbb{R}$  avec sa structure de corps ordonné.

On se propose d'indiquer les étapes successives d'une construction possible du corps ordonné  $\mathbb{R}$  à partir de  $\mathbb{D}$ .

I . - Rappels sur l'ensemble des décimaux  $\mathbb{D}$ .

Pour tout entier  $n \geq 1$  on désigne par  $\mathbb{D}_n$  l'ensemble des décimaux ayant "n chiffres après la virgule". C'est l'ensemble des nombres de la forme  $a \cdot 10^{-n}$  où  $a \in \mathbb{Z}$  ; si  $a \geq 0$  on dit que  $a \cdot 10^{-n} \in \mathbb{D}_n^+$ , si  $a \leq 0$ ,  $a \cdot 10^{-n} \in \mathbb{D}_n^-$ .

On pose  $\mathbb{D}_0 = \mathbb{Z}$  et  $\mathbb{D} = \bigcup_{n \geq 0} \mathbb{D}_n$ .

Clairement  $\mathbb{D}_{n+1} \supset \mathbb{D}_n$

Enfin  $\mathbb{D}$  est muni d'une structure d'anneau ordonné qui prolonge celle de  $\mathbb{Z}$ . On note  $\mathbb{D}^+$  et  $\mathbb{D}^-$  les décimaux positifs et négatifs.

Cet ensemble  $\mathbb{D}$  ne contient pas tous les "nombres" : il est facile de voir qu'il ne contient pas le quotient de 22 par 7, ni "le nombre"  $d$  tel que  $d^2 = 2$ . Ceci motive la construction qui va suivre.

## II . - Les développements décimaux

### 1. Notions générales sur les suites de décimaux

On appelle suite de décimaux toute application de  $\mathbb{N}$  dans  $\mathbb{D}$ . On note  $u = (u_n)_{n \in \mathbb{N}}$  ou plus simplement  $u = (u_n)$  une telle suite.

On pose les définitions suivantes :

La suite  $u = (u_n)$  est croissante lorsque :

$$\forall n \in \mathbb{N} \quad u_{n+1} \geq u_n$$

La suite  $u = (u_n)$  est décroissante lorsque :

$$\forall n \in \mathbb{N} \quad u_{n+1} \leq u_n$$

La suite  $u = (u_n)$  converge vers le décimal 1 lorsque

$$\forall m \in \mathbb{N}, \exists p(m) \in \mathbb{N}, \forall n > p(m) \quad |u_n - 1| < 10^{-m}$$

Les suites  $u = (u_n)$  et  $v = (v_n)$  sont équivalentes lorsque la suite  $d = (u_n - v_n)$  converge vers 0. On écrit  $u \rho v$  pour exprimer que  $u$  et  $v$  sont équivalentes.

### 2. Développement décimal

On appelle développement décimal positif une suite de décimaux  $d = (d_n)$  telle que

i)  $\forall n \in \mathbb{N} \quad d_n \in \mathbb{D}_n^+$

ii) le quotient entier de  $10^n d_n$  par 10 est  $10^{n-1} d_{n-1}$ .

On appelle développement décimal négatif une suite de décimaux

$d = (d_n)$  telle que la suite  $-d = (-d_n)$  soit un développement décimal positif.

On note  $\mathcal{D}$  l'ensemble des développements décimaux.

Un développement décimal  $d = (d_n)$  pour lequel il existe  $m \in \mathbb{N}$  tel que  $n \geq m \quad d_n = d_m$  s'appelle le développement décimal du décimal  $d_m$ .

Ainsi le développement décimal de 1,25 est

$$d_0 = 1 \quad d_1 = 1,2 \quad n \geq 2 \quad d_n = 1,25$$

Proposition 2-1.

Si  $d$  est un développement décimal positif alors  $\forall n \in \mathbb{N}, \forall k \in \mathbb{N}$ ,

$$\frac{d_{n+k} - d_n}{n} < 10^{-n}.$$

$$\text{En effet } d_{n+k} - d_n \leq 9(10^{-(n+1)} + 10^{-(n+2)} + \dots + 10^{-(n+k)}) < 10^{-n}$$

Proposition 2-2.

Si  $d$  et  $d'$  sont deux développements décimaux positifs  $d$  et  $d'$  ne sont pas équivalents s'il existe un rang  $N$  tel que  $\frac{d_N - d'_N}{N} > 10^{-N}$ .

En effet il suffit de montrer que pour tout  $k \in \mathbb{N}$ ,  $d_{N+k} - d'_{N+k} > 10^{-N}$ , la suite  $(d_n - d'_n)_{n \in \mathbb{N}}$  ne pouvant alors converger vers 0.

$$\text{Or } d_{N+k} - d'_{N+k} = (d_{N+k} - d_N) + (d_N - d'_N) + (d'_N - d'_{N+k})$$

Comme  $d$  est une suite croissante,  $d_{N+k} - d_N \geq 0$  et

$$d_{N+k} - d'_{N+k} \geq (d_N - d'_N) - (d'_{N+k} - d'_N)$$

Par hypothèse  $d_N - d'_N > 10^{-N}$  donc  $d_N - d'_N \geq 2 \cdot 10^{-N}$

D'après la proposition 2-1  $d'_{N+k} - d'_N < 10^{-N}$

$$\text{Donc } d_{N+k} - d'_{N+k} > 2 \cdot 10^{-N} - 10^{-N} = 10^{-N}$$

### III . - L'ensemble ordonné $\mathbb{R}$

#### 1. Définition de $\mathbb{R}$

Par définition  $\mathbb{R} = \mathcal{D}/\rho$

Proposition 3-1 :

La classe d'équivalence d'un élément  $d \in \mathcal{D}$  contient un ou deux éléments ; elle en contient deux si et seulement si elle contient le développement décimal d'un décimal.

Preuve.

a) On montre d'abord que si  $d \rho d'$  alors  $d$  et  $d'$  sont tous deux positifs ou tous deux négatifs.

Supposons  $d \neq d'$  avec  $d$  positif et  $d'$  négatif ; on écarte le cas où  $d = d'$  (i.e. le cas où  $d$  et  $d'$  désignent le même développement de 0) ; il existe alors un rang  $r$  tel que  $d'r < dr$  ; puisque  $d$  (resp.  $d'$ ) est une suite croissante (resp. décroissante) on a, pour  $n \geq r$  :  $d'n \leq d'r < dr \leq dn$  donc  $n \geq 1 \Rightarrow dn - d'n \geq dr - d'r > 0$ .

Il en résulte que la suite  $(d_n - d'_n)_{n \in \mathbb{N}}$  ne peut converger vers 0.

b) Soit alors  $d$  et  $d'$  deux développements décimaux positifs équivalents et distincts. D'après la proposition 2-2 il existe un rang  $r$  tel que pour

$n < r$   $d_n = d'_n$  et  $|d_r - d'_r| = 10^{-r}$ . Alors pour tout entier  $k \geq 1$  on a

$$d_{r+k} = d_r + a_k 10^{-(r+k)} \text{ où } 0 \leq a_k \leq 10^k - 1 \text{ et}$$

$$d'_{r+k} = d'_r + a'_k 10^{-(r+k)} \text{ où } 0 \leq a'_k \leq 10^k - 1$$

$$\text{Donc } d_{r+k} - d'_{r+k} = d_r - d'_r + (a_k - a'_k) 10^{-(r+k)}$$

Supposons  $d_r - d'_r = 10^{-r}$ . Alors la proposition 2-2 donne  $d_{r+k} - d'_{r+k} \leq 10^{-(r+k)}$

et finalement :

$$10^{-r} + (a_k - a'_k) 10^{-(r+k)} \leq 10^{-(r+k)}$$

$$a'_k - a_k \geq 10^k - 1$$

Vu les conditions sur les entiers  $a'_k$  et  $a_k$ , ceci exige  $a'_k = 10^k - 1$  et  $a_k = 0$ .

Autrement dit, les "décimales de  $d$ , de rang supérieur à  $r$ " sont égales à 0 et celles de  $d'$  sont égales à 9. Ainsi la classe d'un développement décimal ne contient deux éléments que si l'un est le développement décimal d'un décimal.

Exemple : La classe de  $d$  défini par  $d_0 = 1$ ,  $d_1 = 1,2$  et pour  $n \geq 2$   $d_n = 1,25$

contient  $d$  et  $d'$  défini par  $d'_0 = 1$ ,  $d'_1 = 1,2$ ,  $d'_2 = 1,24$  et pour  $n \geq 3$

$$d'_n = d'_{n-1} + 9 \cdot 10^{-n}$$

On appelle représentant canonique d'un réel  $r$  l'unique représentant de  $r$  lorsque  $r$  est un singleton, et le développement décimal du décimal lorsque  $r$  est une classe contenant deux éléments.

## 2. Ordre sur R

Si et x et y sont des réels de représentants canoniques  $(x_n)$  et  $(y_n)$  on dit que x est inférieur à y ( $x < y$ ) lorsque pour tout n de  $\mathbb{N}$   $x_n \leq y_n$ .

On définit alors les divers intervalles de R

### Proposition 3-2

L'ordre ainsi défini sur R prolonge celui de  $\mathbb{D}$

#### Preuve

Soit x et y deux réels décimaux de représentants canoniques  $(x_n)$  et  $(y_n)$ . Il existe alors un plus petit rang r tel que pour  $n \geq r$   $x_n = x_r$  et  $y_n = y_r$  et  $x = x_r$ ,  $y = y_r$ .

Si dans  $\mathbb{D}$ ,  $x < y$ , on a  $x_r < y_r$ , on a aussi pour tout  $n > r$   $x_n < y_n$  et pour  $n < r$   $x_n \leq y_n$ .

Inversement, si  $x < y$  dans R, il est clair que  $x_r < y_r$  donc que  $x < y$  dans  $\mathbb{D}$

### Proposition 3-3

$\mathbb{D}$  est dense pour l'ordre dans R

Cela signifie que pour tout couple  $(x, y)$  de réels tels que  $x < y$  il existe un décimal d tel que  $x < d < y$ .

Supposons d'abord x et y positifs.

Si  $(x_n)$  et  $(y_n)$  sont les représentants canoniques respectifs de x et y, alors il existe un rang p tel que  $x_p < y_p$  et  $\forall n \in \mathbb{N}$ ,  $n < p \Rightarrow x_n = y_n$ .

D'autre part  $\forall m$ ,  $m > p \Rightarrow x_m < y_m$  et comme  $(x_n)$  n'a pas la période 9 il existe q supérieur à p tel que  $x_q + 10^{-q} < x_p$ , de sorte que le développement  $(z_n)$  défini par

$$z_n = \begin{cases} x_n & \text{si } n < q \\ x_q + 10^{-q} & \text{si } n \geq q \end{cases} \quad \text{définit un décimal compris strictement}$$

entre x et y.

Même résultat si  $x$  et  $y$  sont négatifs.

Si  $x$  et  $y$  sont de signe différent, 0 est manifestement entre les deux.

#### IV . - La structure de corps sur $\mathbb{R}$

Si  $x$  et  $y$  sont deux réels de représentants canoniques  $(x_n)$  et  $(y_n)$ , les suites  $(x_n + y_n)$  et  $(x_n y_n)$  ne sont malheureusement plus nécessairement des développements décimaux : par exemple si  $x = y = 2/3$

$(x_0 + y_0) = 0$  et  $(x_1 + y_1) = 1,2$  ; d'autre part  $(x_1 y_1) = 0,36$  qui n'est même pas dans  $D_1$ .

On est alors amené à introduire les notions de suite de décimaux convergentes dans  $\mathbb{R}$  et de suite de Cauchy de décimaux

##### 1. Suite de décimaux convergents dans $\mathbb{R}$

On dit qu'une suite  $u = (u_n)$  de décimaux converge vers le réel  $r$ , de représentant canonique  $d = (d_n)$  lorsque les suites  $u$  et  $d$  sont équivalentes.

Il est clair que le développement décimal représentant canonique d'un réel converge vers ce réel. De même la proposition suivante est évidente

##### Proposition 4-1

Deux suites de décimaux qui convergent vers la même limite sont équivalentes.

On pose alors les définitions suivantes :

Si  $x$  et  $y$  sont deux réels de représentants canoniques  $(x_n)$  et  $(y_n)$

Le réel  $x + y$ , appelé somme de  $x$  et de  $y$  est la limite de la suite

$(x_n + y_n)$ .

Le réel  $xy$ , appelé produit de  $x$  et de  $y$  est la limite de la suite  $(x_n y_n)$ .

Pour justifier ces définitions il faut évidemment montrer que les suites  $(x_n + y_n)$  et  $(x_n y_n)$  ont des limites.

On est ainsi amené à introduire les :

##### 2. Suites de Cauchy de décimaux.

Une suite de décimaux  $u = (u_n)$  est dite de Cauchy lorsque pour tout entier positif  $m$  il existe un rang  $p(m)$  tel que  $|u_n - u_n| < 10^{-m}$  dès que  $n' > n > p(m)$ .

Proposition 4-2

Tout développement décimal est une suite de Cauchy.

Il suffit de démontrer ceci pour un développement décimal positif  $d$ .

Si  $m$  est donné on cherche  $p(m)$  tel que pour  $n' > n > p(m)$   $|d_{n'} - d_n| < 10^{-m}$ .

Comme  $(d_n)$  est croissante, on a  $|d_{n'} - d_n| = d_{n'} - d_n \leq d_{n'} - d_{p(m)}$ . D'après la proposition 2-1,  $d_{n'} - d_{p(m)} < 10^{-p(m)}$  On voit qu'il suffit de prendre  $p(m) = m$

Proposition 4-3

Si  $(x_n)$  et  $(y_n)$  sont deux suites de Cauchy de décimaux, alors les suites  $(x_n + y_n)$  et  $(x_n y_n)$  en sont aussi.

Preuve :

On se donne un entier  $m$  positif et on cherche  $p(m)$  tel que  $n' > n > p(m)$

$$\Rightarrow |x_{n'} + y_{n'} - x_n - y_n| < 10^{-m}$$

$$\text{Or } |x_{n'} + y_{n'} - x_n - y_n| \leq |x_{n'} - x_n| + |y_{n'} - y_n|$$

Comme  $|x_{n'} - x_n| < 10^{-(m+1)}$  dès que  $n' > n > p_1(m+1)$

et que  $|y_{n'} - y_n| < 10^{-(m+1)}$  dès que  $n' > n > p_2(m+1)$

(puisque  $(x_n)$  et  $(y_n)$  sont de Cauchy), on voit qu'il suffit de prendre  $p(m) = \sup(p_1(m+1), p_2(m+1))$  pour réaliser la condition  $|x_{n'} + y_{n'} - x_n - y_n| < 2 \cdot 10^{-(m+1)} < 10^{-m}$ .

On fait un raisonnement analogue pour le produit en partant de l'inégalité :

$$|x_{n'} y_{n'} - x_n y_n| \leq |(x_{n'} - x_n) y_{n'}| + |(y_{n'} - y_n) x_n|$$

et en utilisant le fait qu'une suite de Cauchy est bornée.

Théorème fondamental

Toute suite de Cauchy de décimaux converge dans  $\mathbb{R}$ .

Preuve

Soit  $(\alpha_n)$  une suite de Cauchy de décimaux.

On a :  $\exists p_0 \in \mathbb{N}, \forall (m,n) \in \mathbb{N}^2, m \geq p_0 \text{ et } n \geq p_0 \Rightarrow |\alpha_n - \alpha_m| < 10^{-1}$ ,  
donc :  $\forall m, m \geq p_0 \Rightarrow \alpha_{p_0} - 10^{-1} < \alpha_m < \alpha_{p_0} + 10^{-1}$  et par conséquent à partir  
du rang  $p_0$  la partie entière de  $\alpha_m$  diffère de celle de  $\alpha_{p_0}$  d'au plus 1.

Il existe donc une infinité de termes de la suite  $(\alpha_m)$  ayant la  
même partie entière  $e_0$ .

On considère alors la suite extraite de  $(\alpha_n)$  formée de l'infinité de  
ses termes ayant  $e_0$  comme partie entière : soit  $(\alpha_n^0)$  cette suite.

$(\alpha_m^0)$  est une suite de décimaux ; de Cauchy car extraite d'une suite  
de Cauchy. Posons  $v_0 = e_0$  alors  $\forall n \in \mathbb{N} \quad |v_0 - \alpha_n^0| < 1$

On a :  $\exists p_1 \in \mathbb{N}, \forall (m,n) \in \mathbb{N}^2, m \geq p_1 \text{ et } n \geq p_1 \Rightarrow |\alpha_m^0 - \alpha_n^0| < 10^{-2}$  donc  
 $\forall m, m \geq p_1 \Rightarrow \alpha_{p_1}^0 - 10^{-2} < \alpha_m^0 < \alpha_{p_1}^0 + 10^{-2}$ , et à partir du rang  $p_1$ , tous les  
termes  $\alpha_m^0$  diffèrent de  $\alpha_{p_1}^0$  d'au plus  $10^{-2}$  : il existe donc une infinité de  
termes de la suite  $(\alpha_m^0)$  qui ont même partie entière  $e_0$  et même premier chiffre  
après la virgule, soit  $e_1$ .

On considère alors la suite extraite de  $(\alpha_m^0)$  formée de l'infinité de  
ses termes commençant par  $e_0, e_1$  : soit  $(\alpha_m^1)$  cette suite extraite.

$(\alpha_m^1)$  est une suite de Cauchy de décimaux car extraite de  $(\alpha_m^0)$ .

Posons  $v_1 = e_0, e_1$  alors  $\forall n, |v_1 - \alpha_n^1| < 10^{-1}$

On montre ainsi par récurrence qu'il existe dans  $(\alpha_m^{p-1})$  une infinité  
de termes ayant même partie entière et mêmes  $p$  premiers chiffres.

Soit  $(\alpha_m^p)$  cette suite extraite. Si l'on pose  $v_p = e_0, e_1, e_2, \dots, e_p$  alors

$$\forall n, |v_p - \alpha_n^p| < 10^{-p}$$

On a ainsi construit une suite  $(v_n) \in \mathcal{D}$  qui définit un réel.

Soit  $s$  la suite  $s = (\alpha_0^0, \alpha_1^1, \dots, \alpha_p^p, \dots)$

Quel que soit l'entier  $m$ , il existe un entier  $q$  tel que  $10^{-q} < 10^{-m}$   
alors  $\forall p \in \mathbb{N}, p > q \Rightarrow |v_p - \alpha_p^p| < 10^{-p} < 10^{-q} < 10^{-m}$  donc  $(v_n)$  est équivalente  
à  $(s_n)$ . Or  $(s_n)$  est équivalente à  $(\alpha_n)$  car  $(s_n)$  est extraite de la suite de

Cauchy  $(\alpha_n)$  et donc à partir d'un rang,  $|\alpha_n - \alpha_n^n| < 10^{-m}$ :

En définitive, on a trouvé un développement décimal équivalent à la suite donnée donc cette suite a une limite dans  $\mathbb{R}$ .

### 3. Opérations dans $\mathbb{R}$

La justification des définitions données en IV 1 est alors claire : les représentants canoniques  $(x_n)$  et  $(y_n)$  des réels  $x$  et  $y$  sont des suites de Cauchy (proposition 4-2) ; les suites  $(x_n + y_n)$  et  $(x_n y_n)$  sont de Cauchy (proposition 4-3) et donc convergent dans  $\mathbb{R}$  (théorème fondamental).

#### Proposition 4-4

L'ensemble  $\mathbb{R}$  muni de l'addition et de la multiplication définis ci-dessus est un corps.

#### Preuve

a) On montre d'abord que la limite de la somme de deux suites de décimaux de Cauchy est la somme des limites de ces suites. En effet on sait déjà que la somme de deux suites de Cauchy est de Cauchy. Si  $(u_n) \rho (d_n) \in r$  et  $(v_n) \rho (d'_n) \in r'$  alors  $\lim u_n = r$  et  $\lim v_n = r'$ .

Par définition de l'addition  $r + r' = \lim(d_n + d'_n)$ . Mais  $(u_n + v_n)$  est équivalente à  $d_n + d'_n$  : en effet,  $|u_n + v_n - (d_n + d'_n)| \leq |u_n - d_n| + |v_n - d'_n|$  le premier membre sera inférieur à  $10^{-m}$  dès que chaque terme du second sera inférieur à  $10^{-m-1}$  ce qui est possible.

Ainsi  $\lim(u_n + v_n) = \lim(d_n + d'_n)$  soit enfin :

$$\lim(u_n + v_n) = \lim u_n + \lim v_n.$$

Montrons alors l'associativité de l'addition :

$$\begin{aligned}(r + s) + t &= \lim(r_n + s_n) + \lim t_n \\ &= \lim[(r_n + s_n) + t_n] \\ &= \lim[r_n + (s_n + t_n)] \\ &= \lim r_n + \lim(s_n + t_n) = r + (s + t)\end{aligned}$$

La commutativité est évidente.

Le décimal 0 est élément neutre, car  $r + 0 = \lim(r_n + 0) = \lim r_n = r$

Opposé pour tout réel :

$$(r_n) \in \mathcal{D} \Rightarrow (-r_n) \in \mathcal{D} \text{ et } \lim r_n + \lim(-r_n) = \lim 0 = 0$$

On not  $-r$  l'opposé de  $r$ .

b) On montre que la limite du produit de deux suites de Cauchy de décimaux est le produit des limites de ces suites.

En effet soit  $(u_n)$  et  $(v_n)$  deux suites de Cauchy de décimaux telles que  $(u_n) \rho (d_n) \in r$  et  $(v_n) \rho (d'_n) \in r'$

En majorant le second membre de

$$|u_n v_n - d_n d'_n| \leq |u_n - d_n| \cdot |v_n| + |d_n| \cdot |v_n - d'_n|$$

On montre que  $(u_n v_n) \rho (d_n d'_n)$

$$\text{Alors } \lim u_n v_n = \lim d_n d'_n = \lim d_n \cdot \lim d'_n = \lim u_n \cdot \lim v_n$$

Montrons l'associativité de la multiplication

$$\begin{aligned} (r s)t &= \lim r_n s_n \cdot \lim t_n = \lim(r_n s_n) \cdot t_n = \lim r_n (s_n t_n) \\ &= \lim r_n \cdot \lim s_n t_n = r \cdot (st) \end{aligned}$$

La commutativité est évidente.

Le décimal 1 est élément neutre car  $\lim r_n \cdot 1 = \lim r_n = r$

$$\text{donc } 1 \cdot r = r$$

Enfin la distributivité de la multiplication par rapport à l'addition est évidente :

$$\begin{aligned} r(s + t) &= \lim r_n \cdot \lim (s_n + t_n) \\ &= \lim r_n (s_n + t_n) = \lim(r_n s_n + r_n t_n) = \lim r_n s_n + \lim r_n t_n \\ &= rs + rt \end{aligned}$$

c) il reste à voir que tout réel non nul a un inverse pour la multiplication.

Il suffit de le voir pour un réel positif  $r$ . Si  $(r_n)$  est le représentant canonique de  $r$ , il existe un rang  $m$  tel que  $r_m > 0$  et donc pour  $n > m$ ,

$r_n \geq r_m > 0$ . La suite  $(s_n)$  définie par  $s_n = 1$  pour  $n < m$  et  $s_n = \frac{1}{r_n}$  pour  $n \geq m$

est une suite de Cauchy : ceci se déduit facilement des égalités et inégalité

suivantes

$$|s_n - s_{n'}| = \left| \frac{1}{r_n} - \frac{1}{r_{n'}} \right| = \left| \frac{r_{n'} - r_n}{r_n \cdot r_{n'}} \right| < \frac{|r_{n'} - r_n|}{r_m^2}$$

valables pour  $n' > n > m$ .

La suite  $(s_n)$  définit alors un réel  $s$  (théorème fondamental) et

$$sr = \lim (s_n) \lim (r_n) = \lim (s_n r_n) = \lim 1 = 1.$$

Donc  $r$  différent de 0 admet  $s$  pour inverse.

#### 4. Compatibilité des opérations avec la relation d'ordre.

Elle résulte des résultats suivants sur les suites de décimaux qui se démontrent de façon analogue aux résultats de IV 3.

a) Si une suite  $(u_n)$  de décimaux a une limite  $u$  strictement inférieure au réel  $a$ , il existe un rang à partir duquel tous les termes de la suite sont inférieurs à  $a$ .

b) Si  $(u_n)$  et  $(v_n)$  sont deux suites de Cauchy de décimaux telles qu'à partir d'un certain rang on ait  $u_n \leq v_n$ , alors  $\lim u_n \leq \lim v_n$ .

#### 5. Les opérations définies sur $R$ prolongent celles de $\mathbb{D}$ .

Montrons le pour la multiplication : soit  $x$  et  $y$  deux réels décimaux de représentants canoniques  $(x_n)$  et  $(y_n)$ . Si  $r$  est un rang tel que pour  $n \geq r$   $x_n = x_r$  et  $y_n = y_r$ , le produit de  $x$  et  $y$  défini dans  $\mathbb{D}$  est égal à  $x_r y_r$ . Le produit  $xy$  défini dans  $R$  est la limite de la suite  $(x_n y_n)$ . Or cette suite est constante et égale à  $x_r y_r$  pour  $n \geq r$ . Elle a donc pour limite  $x_r y_r$ .

#### Conclusion

On a ainsi fabriqué un ensemble de "nombres"  $R$ , qui contient  $\mathbb{D}$  ainsi que les nouveaux nombres rencontrés qui ont motivé sa construction. Cet ensemble  $R$  est muni d'une structure de corps totalement ordonné qui prolonge celle de  $\mathbb{D}$ .

Enfin on peut montrer que toute suite de Cauchy de réels est équivalente à une suite de Cauchy de décimaux de sorte que le procédé d'extension ainsi utilisé est clos.